

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** HYDROQUANT®Oil

· **Code du produit:** 0878

· **Numéro d'enregistrement**

Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, ou le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement.

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Produit chimique de laboratoire pour l'analyse.

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Biosolve Chimie

20 Rue Roger Husson, 57260 Dieuze, France

Tel: +33 3 878 675 80/81/82/83/84/85

Email: info@biosolvechimie.com

Biosolve B.V.

Leenderweg 78, 5555 CE Valkenswaard, the Netherlands.

Tel: +31-(0)40-2071300

Fax: +31-(0)40-2048537

Email: info@biosolve-chemicals.com

· **Service chargé des renseignements:** Département de la sécurité du produit.

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Tel.:

ANGERS 02 41 48 21 21

BORDEAUX 05 56 96 40 80

LILLE 0800 59 59 59

LYON 04 72 11 69 11

MARSEILLE 04 91 75 25 25

NANCY 03 83 22 50 50

PARIS 01 40 05 48 48

STRASBOURG 03 88 37 37 37

TOULOUSE 05 61 77 74 47

Pour les numéros de téléphone d'urgence des centres antipoison en Europe, se il vous plaît utiliser ce lien:

<http://www.eapcct.org/>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: HYDROQUANT®Oil

(suite de la page 1)



GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 3 H311 Toxique par contact cutané.

Acute Tox. 3 H331 Toxique par inhalation.



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Repr. 1B H360D Peut nuire au fœtus.

STOT SE 1 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1C H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS05



GHS06



GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311+H331 Toxique par contact cutané ou par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H360D Peut nuire au fœtus.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: HYDROQUANT®Oil

(suite de la page 2)

- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

- Réservé aux utilisateurs professionnels.
- Réservé aux installations industrielles.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6 Numéro index: 603-001-00-X Reg.nr.: 01-2119433307-44-XXXX	méthanol Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 1, H370 Limites de concentration spécifiques: STOT SE 1; H370: C ≥10 % STOT SE 2; H371: 3 % ≤ C < 10 %	25-50%
CAS: 67-66-3 EINECS: 200-663-8 Numéro index: 602-006-00-4 Reg.nr.: 01-2119486657-20-XXXX	trichlorométhane Acute Tox. 3, H331; Carc. 2, H351; Repr. 2, H361d; STOT RE 1, H372; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319, EUH301	10-25%
CAS: 95-47-6 EINECS: 202-422-2 Numéro index: 601-022-00-9	o-xylène Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	10-25%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: HYDROQUANT®Oil

(suite de la page 3)		
CAS: 68007-08-9	<i>1H-Imidazole, monohydriodide</i> ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 288-32-4 EINECS: 206-019-2 Numéro index: 613-319-00-0 Reg.nr.: 01-2119485825-24-XXXX	<i>imidazole</i> ⚠ Repr. 1B, H360D; ⚠ Skin Corr. 1C, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302	2,5-10%
CAS: 7446-09-5 EINECS: 231-195-2 Numéro index: 016-011-00-9	<i>dioxyde de soufre</i> ⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; Press. Gas (Comp.), H280	≤2,5%

 · **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: HYDROQUANT®Oil

(suite de la page 4)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: **HYDROQUANT®Oil**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 67-56-1 méthanol

VLEP Valeur momentanée: 1300 mg/m³, 1000 ppm
Valeur à long terme: 260 mg/m³, 200 ppm
risque de pénétration percutanée, (11)

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

VLEP Valeur momentanée: 250 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 10 mg/m³, 2 ppm
C2, R2,(11), risque de pénétration percutanée

CAS: 95-47-6 o-xylène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

CAS: 7446-09-5 dioxyde de soufre

VLEP Valeur momentanée: 2,7 mg/m³, 1 ppm
Valeur à long terme: 1,3 mg/m³, 0,5 ppm

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: HYDROQUANT®Oil

(suite de la page 6)

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Selon désignation produit

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Pas de données disponibles

· **Point de fusion/point de congélation:**

Pas de données disponibles.

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

58 °C

· **Inflammabilité**

Non applicable.

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieure:**

1,7 Vol %

· **Supérieure:**

44 Vol %

· **Point d'éclair**

< 23 °C

· **Température d'auto-inflammation**

455 °C

· **Température de décomposition:**

Pas de données disponibles

· **pH à 20 °C**

6

· **Viscosité:**

· **Dynamique:**

Non déterminé.

· **Solubilité**

· **l'eau:**

Entièrement miscible

· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Pas de données disponibles

· **Pression de vapeur à 20 °C:**

210 hPa

· **Densité et/ou densité relative**

· **Densité à 20 °C:**

1,04 g/cm³

· **Densité relative**

Pas de données disponibles

· **Densité de vapeur:**

Pas de données disponibles

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: HYDROQUANT®Oil

(suite de la page 7)

· 9.2 Autres informations

- **Aspect:**
- **Forme:** Liquide
- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**
- **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- **Teneur en solvants:**
- **Solvants organiques:** 54,6 %
- **Teneur en substances solides:** 18,5 %
- **Changement d'état**
- **Taux d'évaporation:** Pas de données disponibles

· Informations concernant les classes de danger physique

- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** Liquide et vapeurs très inflammables.
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: **HYDROQUANT®Oil**

(suite de la page 8)

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

· **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané ou par inhalation.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 67-56-1 méthanol

Oral	LD50	5.628 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	15.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	3 mg/l (ATE)

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

Oral	LD50	908 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	75 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	3 mg/l (ATE)

CAS: 95-47-6 o-xylène

Dermique	LD50	1.100 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/l (ATE)

CAS: 288-32-4 imidazole

Oral	LD50	880 mg/kg (souris)
------	------	--------------------

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.

· **Toxicité pour la reproduction** Peut nuire au fœtus.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: **HYDROQUANT®Oil**

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP6	Toxicité aiguë
HP7	Cancérogène
HP8	Corrosif
HP10	Toxique pour la reproduction

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

FR

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: **HYDROQUANT®Oil**

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA UN1992

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN1992 LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (MÉTHANOL, XYLÈNES)
· IMDG, IATA FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (METHANOL, XYLENES)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe 3 (F+L) Liquides inflammables.
· Étiquette 3+6.1

· IMDG



· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3/6.1

· IATA



· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3 (6.1)

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA II

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 336
· No EMS: F-E,S-D
· Stowage Category B

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: **HYDROQUANT®Oil**

(suite de la page 11)

· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO**
H2 TOXICITÉ AIGUË
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 30, 32, 69

· **Règlement (CE) N° 649/2012**

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

Annex I Part I

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: HYDROQUANT®Oil

(suite de la page 12)

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H225 *Liquide et vapeurs très inflammables.*
- H226 *Liquide et vapeurs inflammables.*
- H280 *Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.*
- H301 *Toxique en cas d'ingestion.*
- H302 *Nocif en cas d'ingestion.*
- H311 *Toxique par contact cutané.*
- H312 *Nocif par contact cutané.*
- H314 *Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.*
- H315 *Provoque une irritation cutanée.*
- H319 *Provoque une sévère irritation des yeux.*
- H331 *Toxique par inhalation.*
- H332 *Nocif par inhalation.*
- H351 *Susceptible de provoquer le cancer.*
- H360D *Peut nuire au fœtus.*
- H361d *Susceptible de nuire au fœtus.*
- H370 *Risque avéré d'effets graves pour les organes.*
- H372 *Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.*

EUH301 Réserve aux installations industrielles.

· Date de la version précédente: 25.12.2021

· Numéro de la version précédente: 4

· Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route*
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods*
- IATA: International Air Transport Association*
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals*
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances*
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances*
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)*
- LC50: Lethal concentration, 50 percent*
- LD50: Lethal dose, 50 percent*
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic*
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative*

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.12.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.10.2023

Nom du produit: HYDROQUANT®Oil

(suite de la page 13)

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR